

## COMPTE RENDU ATELIER NDI

**Vendredi 31 mars 2023**

Conformément à une décision de la dernière Assemblée générale de la CENA, j'ai représenté l'institution à l'atelier de lancement du Programme de lutte contre la désinformation, organisé le vendredi 31 mars 2023 dans un hôtel de la place sous l'égide de l'ONG américaine National Democratic Institute (NDI). La rencontre, qui s'est tenue de 9 h à 14 h, visait à partager les objectifs et activités du projet intitulé : « Sénégal : atténuer la désinformation ».

En présence d'une trentaine de participants représentant des journalistes, des artistes, des organisations de la société civile, des instituts de formation de journalistes ainsi que des instances de régulation et d'autorégulation, l'atelier s'est fondé en priorité sur le fait que la désinformation et les discours de haine contribuent à créer un environnement d'information électorale qui empêche la participation significative des citoyens et entrave la capacité des électeurs à prendre des décisions éclairées.

Les autres éléments caractérisant le contexte sont les suivants :

- Environ la moitié des Sénégalais tirent au moins une partie de leurs informations des médias sociaux, une proportion qui a rapidement augmenté ces dernières années avec une utilisation croissante et populaire de la téléphonie mobile et un accès plus facile à Internet.



Le directeur résident du NDI (cravate) entre les représentants du Cosce (à G.) et du CNRA

- La diffusion généralisée de fausses informations entraîne une perte de confiance du public dans les médias traditionnels. De ce fait, la crédibilité des élections est de plus en plus remise en question par les menaces qui pèsent sur l'espace d'information, notamment la désinformation virale, les discours de haine, la violence en ligne contre les femmes et le harcèlement en ligne par des acteurs nationaux ou étrangers.
- Certaines dispositions concernant les infractions et les sanctions liées aux technologies de l'information et de la communication existent au Sénégal, mais se retrouvent dans différents textes et lois tels que la loi n° 2016-29 modifiant le Code pénal, le Code des communications électroniques, etc.



Le représentant de la CENA (micro) donnant son avis sur la désinformation

C'est dans ce contexte général que le NDI propose ce programme, géré par son bureau pays en vue d'atténuer la menace que fait peser la désinformation à l'approche de l'élection présidentielle de février 2024. Avec l'objectif primordial d'atténuer la menace de la désinformation au Sénégal, le NDI propose un programme de 12 mois visant à :

- Renforcer la capacité de résistance à la désinformation, notamment chez les jeunes ;
- Fournir des outils et des formations pour permettre aux journalistes et aux bloggeurs sénégalais de vérifier les informations et de réduire les risques de propagation de fausses nouvelles ;
- Améliorer l'éducation aux médias des citoyens sénégalais et consolider la résilience face à la propagation de la désinformation.

Suite à des recherches préliminaires pour évaluer l'état de la désinformation en ligne au Sénégal avec l'aide de consultants locaux et identifier les plateformes numériques les plus sensibles à la désinformation, le NDI a élaboré des programmes de formation pour journalistes, bloggeurs et jeunes, des concerts artistiques, des caravanes et des spots radio et télé, ainsi que des vidéos en ligne pour encourager une utilisation sûre des médias.

À la fin du projet, le NDI organisera un atelier de synthèse au cours duquel il présentera, avec le soutien de ses consultants en médias, les résultats acquis et les leçons apprises. Le NDI fournira alors un aperçu de l'engagement du public en ligne avec des vidéos de contre-désinformation et discutera de l'efficacité relative des différents types de contenu. Le rapport final de l'atelier de synthèse comprendra des recommandations pour les efforts futurs de lutte contre la désinformation dans le pays.



Parmi les partenaires du NDI dans ce projet figurent des structures comme AfricTivistes, Africa Check, le Centre d'études des sciences et techniques de l'information (Cesti), l'École supérieure de journalisme, des métiers de l'internet et de la communication (E-jicom), le Conseil pour l'observation des règles d'éthique et de déontologie dans les médias (Cored), le Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA), le Collectif des organisations de la société civile pour les élections (COSCE)...

Les principaux bénéficiaires du projet sont les journalistes, les bloggeurs, les influenceurs sur les réseaux sociaux (Tik-Tok, Facebook, Instagram, Twitter etc.), les administrateurs de site d'information en ligne, les jeunes, Les partis politiques.

**Fait à Dakar le 31 mars 2023**

**Mamadou Amat NIASSE  
Conseiller en communication CENA**